

logements sans créer d'inflation, il devrait en être de même lorsque le Gouvernement prête les fonds en vue d'assurer la construction de maisons.

On soutiendra peut-être que cette méthode nuirait aux gens qui ont fait les fonds d'entreprises de logement. Bon nombre d'entre eux diront peut-être que le Gouvernement mettrait ainsi leurs placements en danger. Je ne le crois pas. Les bénéficiaires du programme que j'ai proposé seraient les gens incapables d'acheter ou louer des maisons sans l'aide en question. Je ne vois pas comment mon projet pourrait nuire aux grands propriétaires de maisons, puisque les pauvres gens sont présentement incapables de louer leurs habitations.

D'autres prétendront sans doute que ma proposition nuirait aux ouvriers. J'aime qu'on protège les ouvriers et qu'on sauvegarde leurs intérêts. Cependant, je signale qu'on ne construit pas de maisons se vendant ou se louant à prix modique. En aidant les gens à se construire des maisons, le Gouvernement ne priverait aucunement les ouvriers de travail. Il assurerait seulement la construction des maisons que les ouvriers sont présentement incapables de construire eux-mêmes. Je ne vois donc pas comment mon projet nuirait aux ouvriers.

On prétendra que mes propositions nuiraient fort aux grossistes et aux détaillants. J'ai conseillé au Gouvernement de collaborer avec les provinces et les municipalités en vue d'acheter des producteurs les matériaux de construction requis, tel le ciment, et de les distribuer au prix du gros. D'aucuns prétendent que cette façon de procéder nuirait aux grossistes, mais je ne partage pas leur avis parce que les gens à qui de telles maisons seraient destinées ne pourraient se procurer les matériaux ni chez les marchands de gros ni chez les détaillants. C'est au sort des non privilégiés que nous nous intéressons.

Règle générale, tous les Canadiens doivent se rendre compte qu'il faut, et j'insiste là-dessus, résoudre le problème du logement. Tant que nous tolérerons l'existence d'habitations favorables à l'éclosion du communisme, nous parlerons dans le vide en condamnant cette doctrine subversive. Pourquoi ne pas faire face à la réalité? La population doit se rendre compte qu'il est impossible de résoudre le problème sans obtenir la collaboration de tous les intéressés c'est-à-dire, des autorités fédérales, provinciales et municipales.

Enfin, les collectivités doivent collaborer, comme l'ont fait nos ancêtres, en vue de suppléer aux efforts du Gouvernement. S'ils

y tiennent, les groupements de bienfaisance sociale et autres cercles communaux peuvent aider à surmonter les difficultés.

Il convient, je crois, de consigner au compte rendu un article paru dans le *Citizen* d'Ottawa du 17 mai. Intitulé: "L'habitation à \$35 par mois", il porte le sous-titre suivant: "Les entrepreneurs canadiens affirment qu'on ne peut la construire à moins de subventions." L'article, rédigé par M. J. L. E. Price, M.E.I.C., président du comité de l'habitation à prix modique de l'Association des entrepreneurs canadiens du bâtiment, se lit ainsi qu'il suit:

La question de nouveaux logements accessibles aux familles dont le revenu est modique constitue toujours l'un des problèmes les plus complexes de notre programme de reconstruction d'après-guerre.

Selon M. J. L. E. Price, M.E.I.C., président du comité de l'habitation à prix modique de l'Association des entrepreneurs canadiens du bâtiment, le problème devient de plus en plus pressant et difficile à résoudre, plus pressant parce que le besoin d'abri à prix modique grandit avec l'accroissement de la population, et plus difficile à résoudre à cause du coût de plus en plus élevé de la main-d'œuvre et des matériaux.

En général, il est avéré qu'au moins 75 p. 100 des commandes non exécutées pour des habitations émanent de familles qui ne peuvent payer plus que \$35 par mois, au maximum,—plusieurs ne peuvent payer que beaucoup moins,—sans se priver de plusieurs des articles ordinaires indispensables à l'existence. Il s'ensuit,—du moins en théorie,—que les trois quarts des nouvelles habitations ne devraient pas coûter plus que \$35 par mois au locataire ou à l'acheteur.

En réalité, depuis le jour de la victoire sur le Japon, on n'a pu louer ni acquérir pour la somme d'au plus \$35 par mois, qu'environ le dixième des nouveaux logements disponibles, et il s'agissait, la plupart du temps, de maisons érigées pour anciens combattants par la *War-time Housing*.

Dans l'ensemble, la production de nouveaux logements depuis la fin de la guerre se résume à peu près à ce qu'on pouvait raisonnablement attendre en raison de la pénurie de la main-d'œuvre et des matériaux. Tout bien considéré, nos réalisations sont satisfaisantes à cet égard, d'où il y a lieu de conclure que nos difficultés proviennent non pas d'un manque de puissance de production, mais plutôt de la nature de ce que nous produisons. Le mal vient réellement de ce que nous continuons d'affecter à la construction de logements qui sont financièrement hors de la portée des trois quarts des gens qui en ont besoin, environ les neuf dixièmes des ressources dont nous disposons aux fins de l'habitation.

A moins de mesures précises tendant à rétablir l'équilibre dans le domaine de l'habitation, il est clair comme le jour que les salaires resteront à la hausse. C'est inéluctable. Il nous faut trouver les moyens de mettre des logements à la disposition des gens à faibles revenus et à des taux à leur portée, ou nous résigner à la nécessité inéluctable de continuer de majorer les salaires de ces groupes à faible revenu. Bon gré mal gré, il nous faudra accepter l'un ou l'autre des termes de cette alternative.